

BIBLIOGRAPHIE ¹

I - Manuels et codes

- C. CANS, Ph. BILLET, J. MAKOWIAK, *Code de l'environnement commenté*, Dalloz, 16^e éd., 2013.
- P.C.-A. GUILLOT, *Droit de l'environnement*, Ellipses, 2^e éd., 2010.
- V. INSERGUET-BRISSET, *Droit de l'environnement*, PU Rennes, 2005.
- P. MALINGREY, *Introduction au droit de l'environnement*, Tec & Doc, 5^e éd., 2011.
- S. MALJEAN-DUBOIS, *Quel droit pour l'environnement ?*, Hachette Supérieur, 2008.
- P. MARTIN-BIDOU, *Droit de l'environnement*, Vuibert, 2010.
- J. MORAND-DEVILLER, *L'environnement et le droit*, 2^e éd., coll. politiques locales, LGDJ, 2006.
- J. MORAND-DEVILLER, *Le droit de l'environnement*, PUF, Coll. Que sais-je ?, n° 2334, 10^e éd., 2010.
- E. NAIM-GESBERT, *Droit général de l'environnement*, LexisNexis, Coll. objectif droit Cours, 2011.
- M. PRIEUR, *Droit de l'environnement*, Dalloz, Coll. Précis, 6^e éd., 2011.
- C. ROCHE, *L'essentiel du droit de l'environnement*, Gualino, 4^e éd., 2011.
- R. ROMI, *Droit de l'environnement*, Montchrestien, 7^e éd., 2010.
- A. VAN LANG, *Droit de l'environnement*, PUF, Coll. Thémis, 3^e éd., 2011.

II - Ouvrages et travaux

- Association des Régions de France, *Les Régions au cœur du nouvel acte de décentralisation*, dossier de presse, 4 juillet 2012.
- *Le Sénat et la coopération décentralisée*, Etude du service des collectivités territoriales n° 2 (2003-2004), 1^{er} août 2004.
- Synthèse de l'étude *Agendas 21/ action internationale des collectivités*, site de l'Association Adéquations, mise en ligne décembre 2009.
- CNDD, *Pour une gouvernance efficace de la biodiversité*, Avis n° 10, janvier 2007.
- Comité opérationnel Trame verte et bleue.

Guide 1

F. ALLAG-DHUISME, J. AMSALLEM, C. BARTHOD, M. DESHAYES, V. GRAFFIN, C. LEFEUVRE, E. SALLES (coord.), C. BARNETCHE, J. BROUARD-MASSON,

1. Constituée par Philippe BILLET, Michel DUROUSSEAU, Agnès MICHELOT et Eric NAIM-GESBERT.

BIBLIOGRAPHIE ¹

I - Manuels et codes

- C. CANS, Ph. BILLET, J. MAKOWIAK, *Code de l'environnement commenté*, Dalloz, 16^e éd., 2013.
- P.C.-A. GUILLOT, *Droit de l'environnement*, Ellipses, 2^e éd., 2010.
- V. INSERGUET-BRISSET, *Droit de l'environnement*, PU Rennes, 2005.
- P. MALINGREY, *Introduction au droit de l'environnement*, Tec & Doc, 5^e éd., 2011.
- S. MALJEAN-DUBOIS, *Quel droit pour l'environnement ?*, Hachette Supérieur, 2008.
- P. MARTIN-BIDOU, *Droit de l'environnement*, Vuibert, 2010.
- J. MORAND-DEVILLER, *L'environnement et le droit*, 2^e éd., coll. politiques locales, LGDJ, 2006.
- J. MORAND-DEVILLER, *Le droit de l'environnement*, PUF, Coll. Que sais-je ?, n° 2334, 10^e éd., 2010.
- E. NAIM-GESBERT, *Droit général de l'environnement*, LexisNexis, Coll. objectif droit Cours, 2011.
- M. PRIEUR, *Droit de l'environnement*, Dalloz, Coll. Précis, 6^e éd., 2011.
- C. ROCHE, *L'essentiel du droit de l'environnement*, Gualino, 4^e éd., 2011.
- R. ROMI, *Droit de l'environnement*, Montchrestien, 7^e éd., 2010.
- A. VAN LANG, *Droit de l'environnement*, PUF, Coll. Thémis, 3^e éd., 2011.

II - Ouvrages et travaux

- Association des Régions de France, *Les Régions au cœur du nouvel acte de décentralisation*, dossier de presse, 4 juillet 2012.
- *Le Sénat et la coopération décentralisée*, Etude du service des collectivités territoriales n° 2 (2003-2004), 1^{er} août 2004.
- Synthèse de l'étude *Agendas 21/ action internationale des collectivités*, site de l'Association Adéquations, mise en ligne décembre 2009.
- CNDD, *Pour une gouvernance efficace de la biodiversité*, Avis n° 10, janvier 2007.
- Comité opérationnel Trame verte et bleue.

Guide 1

F. ALLAG-DHUISME, J. AMSALLEM, C. BARTHOD, M. DESHAYES, V. GRAFFIN, C. LEFEUVRE, E. SALLES (coord.), C. BARNETCHE, J. BROUARD-MASSON,

1. Constituée par Philippe BILLET, Michel DUROUSSEAU, Agnès MICHELOT et Eric NAIM-GESBERT.

A. DELAUNAY, C.C. GARNIER, J. TROUVILLIEZ (2010), *Choix stratégiques de nature à contribuer à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques* – premier document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du comité opérationnel Trame verte et bleue, MEEDDM éd.

Guide 2

F. ALLAG-DHUISME, J. AMSALLEM, C. BARTHOD, M. DESHAYES, V. GRAFFIN, C. LEFEUVRE, E. SALLES (coord.), C. BARNETCHE, J. BROUARD-MASSON, A. DELAUNAY, C.C. GARNIER, J. TROUVILLIEZ (2010), *Guide méthodologique identifiant les enjeux nationaux et transfrontaliers relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques et comportant un volet relatif à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique* – deuxième document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du Comité opérationnel Trame verte et bleue, MEEDDM éd.

Guide 3

F. ALLAG-DHUISME, C. BARTHOD, S. BIELSA, J. BROUARD-MASSON, V. GRAFFIN, S. VANPEENE (coord.), S. CHAMOUTON, P.-M. DESSARPS, M. LANSIART, A. ORSINI (2010), *Prise en compte des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques par les grandes infrastructures linéaires de l'Etat et de ses établissements publics* – troisième document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du Comité opérationnel Trame verte et bleue, MEEDDM éd.

– *Déclaration commune des associations françaises d'élus et de collectivités territoriales pour la biodiversité*, 11^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, Hyderabad, 8-9 octobre 2012.

– A. AARNIO, *Le rationnel comme raisonnable. La justification en droit*, LGDJ-Scientia, 1992, traduction française de G. WARLAND, *The rational as reasonable. A treatise on legal justification* (1987).

– P. AMSELEK, *Méthode phénoménologique et théorie du droit*, LGDJ, 1964.

– P. AMSELEK, *Théorie des actes de langage, éthique et droit*, PUF, 1986.

– A.J. ARNAUD, *Les juristes face à la société, du XIX^e siècle à nos jours*, PUF, 1975.

– C. ATIAS, *Epistémologie juridique*, PUF, coll. Droit fondamental, 1985.

– J.-L. AUSTIN, *Quand dire c'est faire*, Seuil, 1973.

– H. BATIFFOL, *Problèmes de base de philosophie du droit*, LGDJ, 1979.

– U. BECK, *Ecological Enlightenment: Essays on the Politics of the Risk Society*, Atlantic Highlands, 1991.

– J.-L. BERGEL, *Théorie générale du droit*, Dalloz, 1985.

– D. BOURCIER, *La décision artificielle. Le droit, la machine et l'humain*, PUF, coll. Les voies du droit, 1995.

– Fabien BRIAL, *Décentralisation territoriale et coopération internationale. Le cas de l'Outre-mer français*, L'Harmattan, Paris, 1997.

– E. BROWN WEISS, *Justice pour les générations futures. Droit international, patrimoine commun et équité intergénérationnelles*, Sang de la terre, 1993.

– G.H. BRUNTLAND, *Our Common Future*, World Commission on Environment and Development, Oxford University Press, 1987.

A. DELAUNAY, C.C. GARNIER, J. TROUVILLIEZ (2010), *Choix stratégiques de nature à contribuer à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques* – premier document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du comité opérationnel Trame verte et bleue, MEEDDM éd.

Guide 2

F. ALLAG-DHUISME, J. AMSALLEM, C. BARTHOD, M. DESHAYES, V. GRAFFIN, C. LEFEUVRE, E. SALLES (coord.), C. BARNETCHE, J. BROUARD-MASSON, A. DELAUNAY, C.C. GARNIER, J. TROUVILLIEZ (2010), *Guide méthodologique identifiant les enjeux nationaux et transfrontaliers relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques et comportant un volet relatif à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique* – deuxième document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du Comité opérationnel Trame verte et bleue, MEEDDM éd.

Guide 3

F. ALLAG-DHUISME, C. BARTHOD, S. BIELSA, J. BROUARD-MASSON, V. GRAFFIN, S. VANPEENE (coord.), S. CHAMOUTON, P.-M. DESSARPS, M. LANSIART, A. ORSINI (2010), *Prise en compte des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques par les grandes infrastructures linéaires de l'Etat et de ses établissements publics* – troisième document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du Comité opérationnel Trame verte et bleue, MEEDDM éd.

– *Déclaration commune des associations françaises d'élus et de collectivités territoriales pour la biodiversité*, 11^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, Hyderabad, 8-9 octobre 2012.

– A. AARNIO, *Le rationnel comme raisonnable. La justification en droit*, LGDJ-Scientia, 1992, traduction française de G. WARLAND, *The rational as reasonable. A treatise on legal justification* (1987).

– P. AMSELEK, *Méthode phénoménologique et théorie du droit*, LGDJ, 1964.

– P. AMSELEK, *Théorie des actes de langage, éthique et droit*, PUF, 1986.

– A.J. ARNAUD, *Les juristes face à la société, du XIX^e siècle à nos jours*, PUF, 1975.

– C. ATIAS, *Epistémologie juridique*, PUF, coll. Droit fondamental, 1985.

– J.-L. AUSTIN, *Quand dire c'est faire*, Seuil, 1973.

– H. BATIFFOL, *Problèmes de base de philosophie du droit*, LGDJ, 1979.

– U. BECK, *Ecological Enlightenment: Essays on the Politics of the Risk Society*, Atlantic Highlands, 1991.

– J.-L. BERGEL, *Théorie générale du droit*, Dalloz, 1985.

– D. BOURCIER, *La décision artificielle. Le droit, la machine et l'humain*, PUF, coll. Les voies du droit, 1995.

– Fabien BRIAL, *Décentralisation territoriale et coopération internationale. Le cas de l'Outre-mer français*, L'Harmattan, Paris, 1997.

– E. BROWN WEISS, *Justice pour les générations futures. Droit international, patrimoine commun et équité intergénérationnelles*, Sang de la terre, 1993.

– G.H. BRUNTLAND, *Our Common Future*, World Commission on Environment and Development, Oxford University Press, 1987.

- F. CABALLERO, *Essai sur la notion juridique de nuisance*, LGDJ, 1981.
- S. CHARBONNEAU, *La gestion de l'impossible. La protection contre les risques techniques majeurs*, Economica, 1992.
- F. CLAP, V. MORAL, *Biodiversité et collectivités : panorama de l'implication des collectivités territoriales pour la préservation de la biodiversité en France métropolitaine*, Comité français de l'UICN, Paris, 2010.
- L. CLARKE, *Acceptable Risk?*, University of California Press, 1989.
- Conseil d'Etat, *Le cadre juridique de l'action extérieure des collectivités locales*, La Documentation française, Paris, 2006.
- Conseil de l'Europe, *L'environnement et les collectivités locales et régionales*, Communes et Régions d'Europe n° 60, 1996.
- Cour des comptes, *Rapport annuel 2012*.
- M. DAVID, *La décentralisation de l'environnement. Essai sur l'administration de l'environnement par les collectivités locales*, thèse pour le doctorat en droit, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 20 décembre 2000.
- D. DE BECHILLON, *Qu'est-ce qu'une règle de droit ?*, Odile Jacob, 1997.
- C. DE KLEMM et C. SHINE, *Biological Diversity Conservation and the Law. Legal Mechanisms for the Conserving Species and Ecosystems*, UICN, 1993.
- Direction générale de la coopération internationale du développement (DGCID), Commission de la coopération décentralisée, *Guide de la coopération décentralisée, Deuxième édition, Echanges et partenariats internationaux des collectivités territoriales*, La Documentation française 2006.
- J.P. DUPUY, *Ordres et désordres. Enquête sur un nouveau paradigme*, Seuil, 1982.
- R. DWORKIN, *Law's empire*, Cambridge, Harvard University Press, 1986 (*L'empire du droit*, PUF, 1994).
- E. EHRLICH, *Gründlegung des Soziologie des Rechts*, Duncker et Humblot, 1913.
- B. FAURE, *Droit des collectivités territoriales*, Dalloz, Paris, 2nde éd., p. 452-466.
- J.C. GALLOUX, *Essai de définition d'un statut juridique pour le matériel génétique*, thèse Droit, Bordeaux I, 1988.
- J.-C. GAUDIN, J. FAURE, Rapport d'activité de la délégation du Bureau à la Coopération décentralisée 2004-2006, *Le Sénat et la coopération décentralisée 2004-2006*.
- F. GENY, *Science et technique en droit privé positif*, Sirey, 1914, vol. I.
- P. GIROD, *La réparation du dommage écologique*, LGDJ, 1974.
- Ch. GUENE, *Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi de M. Michel Thiollière relative au renforcement de la coopération décentralisée en matière de solidarité internationale*, Sénat n° 29, session ordinaire de 2005-2006.
- S. HEBRARD, *L'étude d'impact sur l'environnement : révolution ou évolution dans l'aménagement du territoire ?*, thèse Droit, Paris II, 1982.
- Inspection générale des finances, *L'Etat et ses agences*, Rapport, mars 2012.

- F. CABALLERO, *Essai sur la notion juridique de nuisance*, LGDJ, 1981.
- S. CHARBONNEAU, *La gestion de l'impossible. La protection contre les risques techniques majeurs*, Economica, 1992.
- F. CLAP, V. MORAL, *Biodiversité et collectivités : panorama de l'implication des collectivités territoriales pour la préservation de la biodiversité en France métropolitaine*, Comité français de l'UICN, Paris, 2010.
- L. CLARKE, *Acceptable Risk?*, University of California Press, 1989.
- Conseil d'Etat, *Le cadre juridique de l'action extérieure des collectivités locales*, La Documentation française, Paris, 2006.
- Conseil de l'Europe, *L'environnement et les collectivités locales et régionales*, Communes et Régions d'Europe n° 60, 1996.
- Cour des comptes, *Rapport annuel 2012*.
- M. DAVID, *La décentralisation de l'environnement. Essai sur l'administration de l'environnement par les collectivités locales*, thèse pour le doctorat en droit, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 20 décembre 2000.
- D. DE BECHILLON, *Qu'est-ce qu'une règle de droit ?*, Odile Jacob, 1997.
- C. DE KLEMM et C. SHINE, *Biological Diversity Conservation and the Law. Legal Mechanisms for the Conserving Species and Ecosystems*, UICN, 1993.
- Direction générale de la coopération internationale du développement (DGCID), Commission de la coopération décentralisée, *Guide de la coopération décentralisée, Deuxième édition, Echanges et partenariats internationaux des collectivités territoriales*, La Documentation française 2006.
- J.P. DUPUY, *Ordres et désordres. Enquête sur un nouveau paradigme*, Seuil, 1982.
- R. DWORKIN, *Law's empire*, Cambridge, Harvard University Press, 1986 (*L'empire du droit*, PUF, 1994).
- E. EHRLICH, *Gründlegung des Soziologie des Rechts*, Duncker et Humblot, 1913.
- B. FAURE, *Droit des collectivités territoriales*, Dalloz, Paris, 2nde éd., p. 452-466.
- J.C. GALLOUX, *Essai de définition d'un statut juridique pour le matériel génétique*, thèse Droit, Bordeaux I, 1988.
- J.-C. GAUDIN, J. FAURE, Rapport d'activité de la délégation du Bureau à la Coopération décentralisée 2004-2006, *Le Sénat et la coopération décentralisée 2004-2006*.
- F. GENY, *Science et technique en droit privé positif*, Sirey, 1914, vol. I.
- P. GIROD, *La réparation du dommage écologique*, LGDJ, 1974.
- Ch. GUENE, *Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi de M. Michel Thiollière relative au renforcement de la coopération décentralisée en matière de solidarité internationale*, Sénat n° 29, session ordinaire de 2005-2006.
- S. HEBRARD, *L'étude d'impact sur l'environnement : révolution ou évolution dans l'aménagement du territoire ?*, thèse Droit, Paris II, 1982.
- Inspection générale des finances, *L'Etat et ses agences*, Rapport, mars 2012.

- P. LASCOURMES, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, La Découverte, 1994.
- G. LENOTTE, *Des expertises devant les conseils de préfecture*, thèse Droit, Paris, 2 vol., 1905.
- N. LUHMANN, *Risk. A Sociological Theory*, De Gruyter, 1993.
- S. LYSTER, *International Wildlife Law. An analysis of international treaties concerned with the conservation of wildlife*, Cambridge, Grotius publications limited, 1985.
- G.J. MARTIN, *Le droit à l'environnement. De la responsabilité civile pour faits de pollution au droit de l'environnement*, thèse Droit, Paris, PPS, 1978.
- Alain MARIE, *La coopération décentralisée et ses paradoxes*, Karthala, Paris, 2005.
- Ministère de l'Environnement, *La répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine de l'environnement : état initial de la situation française*, DQVRHM, janvier 1993.
- Ministère des Affaires étrangères et européennes, *Coopération décentralisée et action extérieure des collectivités locales : un état des lieux*, mars 2011.
- C. MUKHERJI, *A Fragile Power: Scientists and The State*, Princeton, Princeton University Press, 1989.
- E. NAIM-GESBERT, *Les dimensions scientifiques du droit de l'environnement. Contribution à l'étude de la science et du droit*, Bruylant-VubPress, 1999.
- J.-F. NEURAY, *Principes de droit de l'environnement. Droit international. Droit européen. Droit interne*, Diegem, Story-Scientia, 1995.
- C. NOVILLE, *Du bon gouvernement des risques*, PUF, 2003.
- A. NOUREAU, *L'Union européenne et les collectivités locales*, thèse de doctorat, Université de La Rochelle, avril 2011.
- A. NOURY, *La notion d'expertise dans le droit de l'administration*, thèse Droit, Nantes, 1996.
- F. OST, *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, La Découverte, 1995.
- F. OST et M. VAN DE KERCHOVE, *Le droit ou les paradoxes du jeu*, PUF, coll. Les voies du droit, 1992.
- J.P. PASTOREL, *L'expertise dans le contentieux administratif*, LGDJ, coll. Systèmes, 1994.
- C. PERELMAN, *Le raisonnable et le déraisonnable en droit. Au-delà du positivisme juridique*, LGDJ, Bibliothèque de philosophie du droit, vol. 29, 1984.
- J. RAWLS, *A Theory of Justice*, Cambridge, Massachussets, 1971 (*Théorie de la justice*, Seuil, 1987).
- M. REMOND-GOUILLOUD, *Du droit de détruire. Essai sur le droit de l'environnement*, PUF, coll. Les voies du droit, 1989.
- S. RIALS, *Le juge administratif français et la technique du standard. Essai sur le traitement juridictionnel de l'idée de normalité*, LGDJ, 1980.
- L. ROSSIGNOL et L. NEGRE, *Rapport d'information sur l'application des lois n° 2009-967 du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (Grenelle I) et n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement*, n° 290, Sénat, 2013.

- P. LASCOURMES, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, La Découverte, 1994.
- G. LENOTTE, *Des expertises devant les conseils de préfecture*, thèse Droit, Paris, 2 vol., 1905.
- N. LUHMANN, *Risk. A Sociological Theory*, De Gruyter, 1993.
- S. LYSTER, *International Wildlife Law. An analysis of international treaties concerned with the conservation of wildlife*, Cambridge, Grotius publications limited, 1985.
- G.J. MARTIN, *Le droit à l'environnement. De la responsabilité civile pour faits de pollution au droit de l'environnement*, thèse Droit, Paris, PPS, 1978.
- Alain MARIE, *La coopération décentralisée et ses paradoxes*, Karthala, Paris, 2005.
- Ministère de l'Environnement, *La répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine de l'environnement : état initial de la situation française*, DQVRHM, janvier 1993.
- Ministère des Affaires étrangères et européennes, *Coopération décentralisée et action extérieure des collectivités locales : un état des lieux*, mars 2011.
- C. MUKHERJI, *A Fragile Power: Scientists and The State*, Princeton, Princeton University Press, 1989.
- E. NAIM-GESBERT, *Les dimensions scientifiques du droit de l'environnement. Contribution à l'étude de la science et du droit*, Bruylant-VubPress, 1999.
- J.-F. NEURAY, *Principes de droit de l'environnement. Droit international. Droit européen. Droit interne*, Diegem, Story-Scientia, 1995.
- C. NOVILLE, *Du bon gouvernement des risques*, PUF, 2003.
- A. NOUREAU, *L'Union européenne et les collectivités locales*, thèse de doctorat, Université de La Rochelle, avril 2011.
- A. NOURY, *La notion d'expertise dans le droit de l'administration*, thèse Droit, Nantes, 1996.
- F. OST, *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, La Découverte, 1995.
- F. OST et M. VAN DE KERCHOVE, *Le droit ou les paradoxes du jeu*, PUF, coll. Les voies du droit, 1992.
- J.P. PASTOREL, *L'expertise dans le contentieux administratif*, LGDJ, coll. Systèmes, 1994.
- C. PERELMAN, *Le raisonnable et le déraisonnable en droit. Au-delà du positivisme juridique*, LGDJ, Bibliothèque de philosophie du droit, vol. 29, 1984.
- J. RAWLS, *A Theory of Justice*, Cambridge, Massachussets, 1971 (*Théorie de la justice*, Seuil, 1987).
- M. REMOND-GOUILLOUD, *Du droit de détruire. Essai sur le droit de l'environnement*, PUF, coll. Les voies du droit, 1989.
- S. RIALS, *Le juge administratif français et la technique du standard. Essai sur le traitement juridictionnel de l'idée de normalité*, LGDJ, 1980.
- L. ROSSIGNOL et L. NEGRE, *Rapport d'information sur l'application des lois n° 2009-967 du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (Grenelle I) et n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement*, n° 290, Sénat, 2013.

- N. ROULAND, *Aux confins du droit. Anthropologie juridique de la modernité*, Odile Jacob, 1991.
- N. DE SADELEER, C.-H. BORN, *Droit international et communautaire de la biodiversité*, Dalloz, coll. Etudes, 2004.
- D. SCHMITT, *La gouvernance en matière de biodiversité*, Rapport à Mme la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2012.
- A. TERZAKIS, *Contribution à l'étude de la complexité du droit de l'environnement*, thèse Droit, Paris I, 1984.
- M.-J. TULARD, *La coopération décentralisée*, LGDJ, Paris, 2006.
- A. TURCK, *Le droit public et la maîtrise de la technologie à travers l'exemple de l'environnement*, thèse Droit, Lille II, 1984.
- J. UNTERMAIER, *Le droit de l'environnement. Réflexions pour un premier bilan*, PUF, 1981.
- M. VIRALLY, *La pensée juridique*, LGDJ, 1960.

III - Ouvrages collectifs

- *Biodiversité prendre soin de la nature : un investissement pour l'avenir*, A. AUROC, M. LELIEVRE, J. VERTIN, Terra Nova, 23 mars 2012.
- *Droit et environnement. Propos pluridisciplinaires sur un droit en construction*, J.Y. CHEROT, A. SERIAUX, M. FLORY, PUAM, 1995.
- *La gestion des sites Natura 2000 – La mise en place des cadres nationaux, Observatoire juridique Natura 2000*, O. CHRISTOPOULOU, M. HAIDARLIS, M. DUROUSSEAU (direction de), Presses Universitaires de Thessalie (Grèce), 2009.
- *La protection de la nature, 30 ans après la loi du 10 juillet 1976*, CAMPROUX-DUFFRENE M.-P. et DUROUSSEAU M. (Dir.), PUS, 2007.
- *Structures intercommunales et environnement*, B. DROBENKO B. (Dir.), PULIM, les Cahiers du Crideau n° 14, 2004.
- *La décentralisation de l'environnement : territoires et gouvernance*, K. FOUCHER et R. ROMI. (Dir.), SFDE CERP3E, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2006.
- *La protection conventionnelle des espaces naturels*, C. GIRAUDEL (dir.), PULIM, 2000.
- *La mise en place du réseau Natura 2000, les transpositions nationales, Observatoire juridique Natura 2000*, J. MAKOWIAK (dir.), PULIM, 2005.
- Actes des journées anniversaire de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature 1976-2006 : *30 ans de protection de la nature, bilan et perspectives* (ouvr. coll.), MEDAD, SFDE, Ligue ROC, 2007.
- *Risk, Environment and Modernity. Towards a New Ecology*, S. LASH, B. SZER-SZYNSKI, B. WYNNE (ed.), SAGE, 1996.
- *L'autonomie des collectivités territoriales en Europe – une source potentielle de conflits ?*, H. PAULIAT (textes réunis par), Presses universitaires de Limoges, 2004.
- *Droit et politiques de l'environnement*, Y. PETIT (Dir.), coll. Les Notices, La Documentation Française, 2009.

- N. ROULAND, *Aux confins du droit. Anthropologie juridique de la modernité*, Odile Jacob, 1991.
- N. DE SADELEER, C.-H. BORN, *Droit international et communautaire de la biodiversité*, Dalloz, coll. Etudes, 2004.
- D. SCHMITT, *La gouvernance en matière de biodiversité*, Rapport à Mme la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2012.
- A. TERZAKIS, *Contribution à l'étude de la complexité du droit de l'environnement*, thèse Droit, Paris I, 1984.
- M.-J. TULARD, *La coopération décentralisée*, LGDJ, Paris, 2006.
- A. TURCK, *Le droit public et la maîtrise de la technologie à travers l'exemple de l'environnement*, thèse Droit, Lille II, 1984.
- J. UNTERMAIER, *Le droit de l'environnement. Réflexions pour un premier bilan*, PUF, 1981.
- M. VIRALLY, *La pensée juridique*, LGDJ, 1960.

III - Ouvrages collectifs

- *Biodiversité prendre soin de la nature : un investissement pour l'avenir*, A. AUROC, M. LELIEVRE, J. VERTIN, Terra Nova, 23 mars 2012.
- *Droit et environnement. Propos pluridisciplinaires sur un droit en construction*, J.Y. CHEROT, A. SERIAUX, M. FLORY, PUAM, 1995.
- *La gestion des sites Natura 2000 – La mise en place des cadres nationaux*, Observatoire juridique Natura 2000, O. CHRISTOPOULOU, M. HAIDARLIS, M. DUROUSSEAU (direction de), Presses Universitaires de Thessalie (Grèce), 2009.
- *La protection de la nature, 30 ans après la loi du 10 juillet 1976*, CAMPROUX-DUFFRENE M.-P. et DUROUSSEAU M. (Dir.), PUS, 2007.
- *Structures intercommunales et environnement*, B. DROBENKO B. (Dir.), PULIM, les Cahiers du Crideau n° 14, 2004.
- *La décentralisation de l'environnement : territoires et gouvernance*, K. FOUCHER et R. ROMI. (Dir.), SFDE CERP3E, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2006.
- *La protection conventionnelle des espaces naturels*, C. GIRAUDEL (dir.), PULIM, 2000.
- *La mise en place du réseau Natura 2000, les transpositions nationales*, Observatoire juridique Natura 2000, J. MAKOWIAK (dir.), PULIM, 2005.
- Actes des journées anniversaire de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature 1976-2006 : *30 ans de protection de la nature, bilan et perspectives* (ouvr. coll.), MEDAD, SFDE, Ligue ROC, 2007.
- *Risk, Environment and Modernity. Towards a New Ecology*, S. LASH, B. SZERSZYNSKI, B. WYNNE (ed.), SAGE, 1996.
- *L'autonomie des collectivités territoriales en Europe – une source potentielle de conflits ?*, H. PAULIAT (textes réunis par), Presses universitaires de Limoges, 2004.
- *Droit et politiques de l'environnement*, Y. PETIT (Dir.), coll. Les Notices, La Documentation Française, 2009.

- *La non-régression en droit de l'environnement*, M. PRIEUR et G. SOZZO (Dir.), Bruylant, 2012.
- *Le développement durable à l'usage des collectivités locales*, Les Rubans du développement durable (Dexiat Crédit local), en partenariat avec l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France, le Comité 21, Victoires éditions, 3^e éd., 2005.
- *Droit, sciences et techniques : quelles responsabilités ?*, E. VERGES (éd.), LexisNexis, Colloques & débats, 2011.
- *Natura 2000 et le droit. Aspects juridiques de la sélection et de la conservation des sites Natura 2000 en Belgique et en France* (ouvr. coll.), Observatoire juridique Natura 2000, Bruylant, 2004.

IV - Articles

- Ch. AUTEXIER, De la coopération décentralisée (commentaire du titre IV de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République), *RFDA* 9 (3), mai-juin 1993, p. 411-425.
- D. AMMAR, Preuve et vraisemblance. Contribution à l'étude de la preuve technologique, *RTDC*, n° 3, juillet-septembre 1993, p. 499-533.
- P. AMSELEK, Norme et loi, in *La loi, APD*, tome 25, 1980, p. 89-107.
- P. AMSELEK, La part de la science dans les activités des juristes, *D.*, n° 39, 6 novembre 1997, p. 337-342.
- C. APOSTOLIDIS et M. CHEMILLIER-GENDREAU, L'apport de la dialectique à la construction de l'objet juridique, *RDP*, mai-juin 1993, p. 611-639.
- A.J. ARNAUD, Vers un processus de décision complexe en droit, in *Lire le droit. Langue, texte, cognition*, BOURCIER D. et MACKAY P. (dir.), Paris, LGDJ, 1992, p. 71-84.
- C. ATIAS et D. LINOTTE, Le mythe de l'adaptation du droit au fait, *DS*, 1977, 35^e cahier, chron. XXXIV, p. 251-258.
- B. BERGMANS, Les droits intellectuels face à la nature, in *Images et usages de la nature en droit*, P. GÉRARD, F. OST, M. VAN DE KERCHOVE, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1993, p. 341-376.
- C. BONNIN-LUQUOT, Le juriste : un expert comme les autres, in *Environnement, science et politique*, tome 2, Germès, Cahier n° 14, 1992, p. 319-325.
- J. BOUDANT, L'encadrement juridique communautaire du risque biotechnologique, *AJDA*, 20 juin 1991, p. 439-447.
- A. CAILLE, La bioéthique, le risque écologique et les deux démocraties (recherche d'un principe normatif non utilitariste) in *Biologie, personne et droit, Droits*, n° 13, 1991, p. 99-109.
- O. CAYLA, Ouverture : la qualification ou la vérité du droit, in *La qualification, Droits*, n° 18, 1993, p. 3-18.
- S. CHARBONNEAU, Norme juridique et norme technique, in *Philosophie pénale, APD*, tome 28, 1983, p. 283-291.
- S. CHARBONNEAU, L'acceptabilité du risque d'accident technique majeur, *RJE*, n° 3, 1989, p. 369-284.

- *La non-régression en droit de l'environnement*, M. PRIEUR et G. SOZZO (Dir.), Bruylant, 2012.
- *Le développement durable à l'usage des collectivités locales*, Les Rubans du développement durable (Dexiat Crédit local), en partenariat avec l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France, le Comité 21, Victoires éditions, 3^e éd., 2005.
- *Droit, sciences et techniques : quelles responsabilités ?*, E. VERGES (éd.), LexisNexis, Colloques & débats, 2011.
- *Natura 2000 et le droit. Aspects juridiques de la sélection et de la conservation des sites Natura 2000 en Belgique et en France* (ouvr. coll.), Observatoire juridique Natura 2000, Bruylant, 2004.

IV - Articles

- Ch. AUTEXIER, De la coopération décentralisée (commentaire du titre IV de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République), *RFDA* 9 (3), mai-juin 1993, p. 411-425.
- D. AMMAR, Preuve et vraisemblance. Contribution à l'étude de la preuve technologique, *RTDC*, n° 3, juillet-septembre 1993, p. 499-533.
- P. AMSELEK, Norme et loi, in *La loi, APD*, tome 25, 1980, p. 89-107.
- P. AMSELEK, La part de la science dans les activités des juristes, *D.*, n° 39, 6 novembre 1997, p. 337-342.
- C. APOSTOLIDIS et M. CHEMILLIER-GENDREAU, L'apport de la dialectique à la construction de l'objet juridique, *RDP*, mai-juin 1993, p. 611-639.
- A.J. ARNAUD, Vers un processus de décision complexe en droit, in *Lire le droit. Langue, texte, cognition*, BOURCIER D. et MACKAY P. (dir.), Paris, LGDJ, 1992, p. 71-84.
- C. ATIAS et D. LINOTTE, Le mythe de l'adaptation du droit au fait, *DS*, 1977, 35^e cahier, chron. XXXIV, p. 251-258.
- B. BERGMANS, Les droits intellectuels face à la nature, in *Images et usages de la nature en droit*, P. GÉRARD, F. OST, M. VAN DE KERCHOVE, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1993, p. 341-376.
- C. BONNIN-LUQUOT, Le juriste : un expert comme les autres, in *Environnement, science et politique*, tome 2, Germès, Cahier n° 14, 1992, p. 319-325.
- J. BOUDANT, L'encadrement juridique communautaire du risque biotechnologique, *AJDA*, 20 juin 1991, p. 439-447.
- A. CAILLE, La bioéthique, le risque écologique et les deux démocraties (recherche d'un principe normatif non utilitariste) in *Biologie, personne et droit, Droits*, n° 13, 1991, p. 99-109.
- O. CAYLA, Ouverture : la qualification ou la vérité du droit, in *La qualification, Droits*, n° 18, 1993, p. 3-18.
- S. CHARBONNEAU, Norme juridique et norme technique, in *Philosophie pénale, APD*, tome 28, 1983, p. 283-291.
- S. CHARBONNEAU, L'acceptabilité du risque d'accident technique majeur, *RJE*, n° 3, 1989, p. 369-284.

- F. CHAUMET et F. EWALD, Autour de la précaution, *Risques*, n° 11, 1992, p. 99-104.
- G. COHEN-JONATHAN, Progrès scientifiques et techniques et droits de l'homme, in *Droit et libertés à la fin du XX^e siècle. Influence des données économiques et techniques, Etudes offertes à Claude-Albert COLLIARD*, Paris, Pedone, 1984, p. 139-154.
- H.M. CRUCIS, Le Parlement face aux sciences et technologies. De l'évaluation à la législation, *AJDA*, 20 juin 1991, p. 448-455.
- A. DJEFLAT et B. BOIDIN, « La coopération décentralisée face aux enjeux du développement durable », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 1, Mai 2010, mis en ligne le 7 mai 2010, consulté le 9 décembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8387>.
- R. DEKKERS, Le fait et le droit. Problèmes qu'ils posent, in *Le fait et le droit. Etudes de logique juridique*, Neuchâtel, Du Griffon, 1961, p. 7-14.
- N. DE SADELEER, La conservation de la nature au-delà des espèces et des espaces : l'émergence des concepts écologiques en droit international, in *Images et usages de la nature en droit*, P. GÉRARD, F. OST, M. VAN DE KERCHOVE, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1993, p. 165-206.
- A. D'ORS, Le droit ? Tout ce qu'approuvent les juges, in *Définir le droit, Droits*, n° 10, 1989, p. 51-52.
- E.J. DOMMERING, An introduction to information law. Works of fact at the crossroads of freedom and protection, in *Protecting works of fact*, E.J. DOMMERING et P.B. HUGENHOLTZ (dir.), Deventer, Kluwer Law and Taxation, 1991, p. 1-40.
- A. DUFOUR, Le paradigme scientifique dans la pensée juridique moderne, in *Théorie du droit et science*, P. AMSELEK (dir.), Paris, PUF, 1994, p. 147-167.
- G. DUSEPULCHRE, « La charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale : outil et questionnements pour les autorités territoriales », *Développement Durable et Territoires*, vol. 1, n° 1, [En ligne], Vol. 1, n° 1 | Mai 2010, mis en ligne le 1 octobre 2010, consulté le 17 décembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8380>.
- B. EDELMAN, Le droit, les « vraies » sciences et les « fausses » sciences, in *Droit et science, APD*, tome 36, 1991, p. 55-70.
- R.S. EISENBERG, Proprietary rights and the norms of science in biotechnology research, *The Yale Law Journal*, vol. 97, n° 2, décembre 1987, p. 177-231.
- F. EWALD, L'expertise, une illusion nécessaire, in *Environnement, science et politique. Les experts sont formels*, tome 1, Paris, Germès, Cahier n° 13, 1991, p. 187-191.
- J.Y. FABERON, Choix scientifiques et décision parlementaire, *AJDA*, 20 octobre 1983, p. 514-526.
- M.A. FRISON-ROCHE, La procédure de l'expertise, in *L'expertise*, Ouv. coll., Paris, Dalloz, 1995, p. 87-103.
- G. FROGER Géraldine, « Les coopérations au développement durable en question dans les pays du Sud », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 1, mai 2010, mis en ligne le 7 mai 2010, consulté le 17 décembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8364>.

- F. CHAUMET et F. EWALD, Autour de la précaution, *Risques*, n° 11, 1992, p. 99-104.
- G. COHEN-JONATHAN, Progrès scientifiques et techniques et droits de l'homme, *in* Droit et libertés à la fin du XX^e siècle. Influence des données économiques et techniques, *Etudes offertes à Claude-Albert COLLIARD*, Paris, Pedone, 1984, p. 139-154.
- H.M. CRUCIS, Le Parlement face aux sciences et technologies. De l'évaluation à la législation, *AJDA*, 20 juin 1991, p. 448-455.
- A. DJEFLAT et B. BOIDIN, « La coopération décentralisée face aux enjeux du développement durable », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 1, Mai 2010, mis en ligne le 7 mai 2010, consulté le 9 décembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8387>.
- R. DEKKERS, Le fait et le droit. Problèmes qu'ils posent, *in* *Le fait et le droit. Etudes de logique juridique*, Neuchâtel, Du Griffon, 1961, p. 7-14.
- N. DE SADELEER, La conservation de la nature au-delà des espèces et des espaces : l'émergence des concepts écologiques en droit international, *in* *Images et usages de la nature en droit*, P. GÉRARD, F. OST, M. VAN DE KERCHOVE, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1993, p. 165-206.
- A. D'ORS, Le droit ? Tout ce qu'approuvent les juges, *in* Définir le droit, *Droits*, n° 10, 1989, p. 51-52.
- E.J. DOMMERING, An introduction to information law. Works of fact at the crossroads of freedom and protection, *in* *Protecting works of fact*, E.J. DOMMERING et P.B. HUGENHOLTZ (dir.), Deventer, Kluwer Law and Taxation, 1991, p. 1-40.
- A. DUFOUR, Le paradigme scientifique dans la pensée juridique moderne, *in* *Théorie du droit et science*, P. AMSELEK (dir.), Paris, PUF, 1994, p. 147-167.
- G. DUSEPULCHRE, « La charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale : outil et questionnements pour les autorités territoriales », *Développement Durable et Territoires*, vol. 1, n° 1, [En ligne], Vol. 1, n° 1 | Mai 2010, mis en ligne le 1 octobre 2010, consulté le 17 décembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8380>.
- B. EDELMAN, Le droit, les « vraies » sciences et les « fausses » sciences, *in* Droit et science, *APD*, tome 36, 1991, p. 55-70.
- R.S. EISENBERG, Proprietary rights and the norms of science in biotechnology research, *The Yale Law Journal*, vol. 97, n° 2, décembre 1987, p. 177-231.
- F. EWALD, L'expertise, une illusion nécessaire, *in* *Environnement, science et politique. Les experts sont formels*, tome 1, Paris, Germès, Cahier n° 13, 1991, p. 187-191.
- J.Y. FABERON, Choix scientifiques et décision parlementaire, *AJDA*, 20 octobre 1983, p. 514-526.
- M.A. FRISON-ROCHE, La procédure de l'expertise, *in* *L'expertise*, Ouv. coll., Paris, Dalloz, 1995, p. 87-103.
- G. FROGER Géraldine, « Les coopérations au développement durable en question dans les pays du Sud », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 1, mai 2010, mis en ligne le 7 mai 2010, consulté le 17 décembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8364>.

- Bertrand GALLET, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, n° 57, 2005/1, p. 61-70.
- H. GIBBONS, The relationship between law and science, *IDEA The Journal of Law and Technology*, vol. 22, n° 1, 1982, p. 43-61 (partie I), p. 159-188 (partie II), p. 227-241 (partie III), p. 283-308 (partie IV).
- Y. GOUNIN, Le cadre juridique de l'action extérieure des collectivités locales, *AJDA*, 19 septembre 2005, p. 1713-1718.
- S. GUTWIRTH et E. NAIM-GESBERT, Science et droit de l'environnement : réflexions pour le cadre conceptuel du pluralisme de vérités, *RIEJ*, n° 34, 1995, p. 33-98.
- S. GUTWIRTH, Sciences et droit de l'environnement : quel dialogue ?, in *Quel avenir pour le droit de l'environnement ?*, F. OST et S. GUTWIRTH (dir.), Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1996, p. 21-42.
- E.P. HABA, Sciences du droit quelle « science » ? Le droit en tant que science : une question de méthodes, in *Droit et science*, *APD*, tome 36, 1991, p. 165-187.
- E. HEILMANN, L'ordre savant, in *Science ou justice ? Les savants, l'ordre et la loi, Autrement*, Série Mutations/Sciences en société, n° 145, mai 1994, p. 15-20.
- M.A. HERMITTE, L'autonomie du droit par rapport à l'ordre technologique, in *Ordre juridique et ordre technologique*, D. BOURCIER (dir.), Cahiers STS n° 12, Paris, Editions du CNRS, 1986, p. 96-107.
- M.A. HERMITTE, Le droit et la vision biologique du monde, in *Maîtres et protecteurs de la nature*, A. ROGER et F. GUERY (dir.), Seyssel, Champ Vallon, 1991, p. 85-104.
- C. HUGLO, L'expert vu par l'avocat, *Gaz. Pal.*, n° 117-119, avril 1997, p. 13-18.
- C. HUGLO et C. LEPAGE-JESSUA, La véritable nature du droit de l'environnement, *Esprit*, mai 1995, p. 70-89.
- C. JACQUINOT, Ethique du vivant, *Gaz. Pal.*, n° 297-298, octobre 1997, p. 44-45.
- A. JACQUEMET-GAUCHE, La coopération régionale en outre-mer, *AJDA*, 11 avril 2011, p. 722-729.
- S. JANASOFF et D. NELKIN, Science, technology, and the limits of judicial competence, *Jurimetrics Journal*, n° 21, printemps 1982, p. 266-278.
- A. KENNY, The expert in court, *Law Quarterly Review*, n° 99, 1983, p. 197-216.
- A. KISS, Droit et risque, in *Droit et science*, *APD*, tome 36, 1991, p. 49-53.
- L. KRÄMER, The open society, its lawyers and its environment, *Journal of Environmental Law*, vol. 1, n° 1, 1989, p. 1-9.
- K.L. LLEWELLYN, The normative, the legal, and the law-jobs: the problem of the juristic method, *Yale Journal*, vol. 49, 1940, p. 1355-1400.
- L. LOEVINGER, Science, technology and law in modern society, *Jurimetrics Journal*, Automne 1985, p. 1-20.
- A. LORIEUX, L'expertise et le jugement, in *L'expertise*, Ouv. coll., Paris, Dalloz, 1995, p. 123-129.
- R. MAKKAOUI et J.-L. DUBOIS, Nouvelles formes de gouvernance dans le domaine de l'eau. Apports et limites de la coopération décentralisée dans les pays en développement, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 1, Mai

- Bertrand GALLET, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, n° 57, 2005/1, p. 61-70.
- H. GIBBONS, The relationship between law and science, *IDEA The Journal of Law and Technology*, vol. 22, n° 1, 1982, p. 43-61 (partie I), p. 159-188 (partie II), p. 227-241 (partie III), p. 283-308 (partie IV).
- Y. GOUNIN, Le cadre juridique de l'action extérieure des collectivités locales, *AJDA*, 19 septembre 2005, p. 1713-1718.
- S. GUTWIRTH et E. NAIM-GESBERT, Science et droit de l'environnement : réflexions pour le cadre conceptuel du pluralisme de vérités, *RIEJ*, n° 34, 1995, p. 33-98.
- S. GUTWIRTH, Sciences et droit de l'environnement : quel dialogue ?, in *Quel avenir pour le droit de l'environnement ?*, F. OST et S. GUTWIRTH (dir.), Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1996, p. 21-42.
- E.P. HABA, Sciences du droit quelle « science » ? Le droit en tant que science : une question de méthodes, in *Droit et science*, *APD*, tome 36, 1991, p. 165-187.
- E. HEILMANN, L'ordre savant, in *Science ou justice ? Les savants, l'ordre et la loi, Autrement*, Série Mutations/Sciences en société, n° 145, mai 1994, p. 15-20.
- M.A. HERMITTE, L'autonomie du droit par rapport à l'ordre technologique, in *Ordre juridique et ordre technologique*, D. BOURCIER (dir.), Cahiers STS n° 12, Paris, Editions du CNRS, 1986, p. 96-107.
- M.A. HERMITTE, Le droit et la vision biologique du monde, in *Maîtres et protecteurs de la nature*, A. ROGER et F. GUERY (dir.), Seyssel, Champ Vallon, 1991, p. 85-104.
- C. HUGLO, L'expert vu par l'avocat, *Gaz. Pal.*, n° 117-119, avril 1997, p. 13-18.
- C. HUGLO et C. LEPAGE-JESSUA, La véritable nature du droit de l'environnement, *Esprit*, mai 1995, p. 70-89.
- C. JACQUINOT, Ethique du vivant, *Gaz. Pal.*, n° 297-298, octobre 1997, p. 44-45.
- A. JACQUEMET-GAUCHE, La coopération régionale en outre-mer, *AJDA*, 11 avril 2011, p. 722-729.
- S. JANASOFF et D. NELKIN, Science, technology, and the limits of judicial competence, *Jurimetrics Journal*, n° 21, printemps 1982, p. 266-278.
- A. KENNY, The expert in court, *Law Quarterly Review*, n° 99, 1983, p. 197-216.
- A. KISS, Droit et risque, in *Droit et science*, *APD*, tome 36, 1991, p. 49-53.
- L. KRÄMER, The open society, its lawyers and its environment, *Journal of Environmental Law*, vol. 1, n° 1, 1989, p. 1-9.
- K.L. LLEWELLYN, The normative, the legal, and the law-jobs: the problem of the juristic method, *Yale Journal*, vol. 49, 1940, p. 1355-1400.
- L. LOEVINGER, Science, technology and law in modern society, *Jurimetrics Journal*, Automne 1985, p. 1-20.
- A. LORIEUX, L'expertise et le jugement, in *L'expertise*, Ouv. coll., Paris, Dalloz, 1995, p. 123-129.
- R. MAKKAOUI et J.-L. DUBOIS, Nouvelles formes de gouvernance dans le domaine de l'eau. Apports et limites de la coopération décentralisée dans les pays en développement, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 1, Mai

2010, mis en ligne le 30 septembre 2010, consulté le 16 décembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8413>.

– G.-J. MARTIN, Environnement : nouveau droit ou non-droit ?, *in La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, D. BOURG (Dir.), Paris, L'Harmattan et Association Descartes, 1993, p. 86-95.

– G.-J. MARTIN, Précaution et évolution du droit, *DS*, 39^e cahier, chron. 1995, p. 299-306.

– G.-J. MARTIN, La « vérité » scientifique à l'épreuve du droit. L'exemple du droit de l'environnement, *in Le faux, le droit et le juste*, J.J. SUEUR (dir.), Bruylant, 2009, p. 19-26.

– M. MIAILLE, Désordre, droit et science, *in Théorie du droit et science*, P. AMSELEK (dir.), Paris, PUF, 1994, p. 87-103.

– A.S. MILLER, Science challenges law. Some interactions between scientific and legal changes, *American behavioral scientist*, vol. 13, 1970, p. 585-593.

– C. MONDOU, La coopération décentralisée des collectivités territoriales, *Revue Lamy Collectivités territoriales*, mars 2007, p. 77-79.

– E. NAIM-GESBERT, Expertise scientifique et droit de l'environnement, *in Quel avenir pour le droit de l'environnement ?*, F. OST et S. GUTWIRTH (dir.), Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1996, p. 43-88.

– E. NAIM-GESBERT, Droit, expertise et société du risque, *RDP*, n° 1, 2007, p. 33-50.

– H. OBERDORFF, Le droit, la démocratie et la maîtrise sociale des technologies, *RDP*, n° 4, 1992, p. 983-1003.

– F. OST, Faut-il légiférer en matière d'environnement ?, *Cahiers de l'Ecole des Sciences Philosophiques et Religieuses*, n° 10, 1991, p. 63-117.

– F. OST, Le juste milieu. Pour une approche dialectique du rapport homme-nature, *in Images et usages de la nature en droit*, P. GÉRARD, F. OST, M. VAN DE KERCHOVE, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1993, p. 13-73.

– G. PALMER, New ways to make environmental law, *The American Journal of International Law*, vol. 86, 1992, p. 259-283.

– R. PASQUIER, Quand le local rencontre le global : contours et enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales, *RFAP*, n° 141, 2012, p. 167-182.

– C. PECQUEUR, Les sciences, auxiliaires du droit ?, *in Science ou justice ? Les savants, l'ordre et la loi, Autrement*, Série Mutations/Sciences en société, n° 145, mai 1994, p. 43-50.

– C. PERELMAN, La distinction du fait et du droit. Le point de vue du logicien, *in Le fait et le droit. Etudes de logique juridique*, Neuchâtel, Du Griffon, 1961, p. 269-277.

– R. POIRIER, Rationalité juridique et rationalité scientifique, *in Formes de rationalité en droit, APD*, tome 23, 1978, p. 11-34.

– M. POLLAK, La régulation technologique : le difficile mariage entre le droit et la technologie, *RFSP*, vol. 32, n° 2, avril 1982, p. 117-184.

2010, mis en ligne le 30 septembre 2010, consulté le 16 décembre 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8413>.

– G.-J. MARTIN, Environnement : nouveau droit ou non-droit ?, in *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, D. BOURG (Dir.), Paris, L'Harmattan et Association Descartes, 1993, p. 86-95.

– G.-J. MARTIN, Précaution et évolution du droit, *DS*, 39^e cahier, chron. 1995, p. 299-306.

– G.-J. MARTIN, La « vérité » scientifique à l'épreuve du droit. L'exemple du droit de l'environnement, in *Le faux, le droit et le juste*, J.J. SUEUR (dir.), Bruylant, 2009, p. 19-26.

– M. MIAILLE, Désordre, droit et science, in *Théorie du droit et science*, P. AMSELEK (dir.), Paris, PUF, 1994, p. 87-103.

– A.S. MILLER, Science challenges law. Some interactions between scientific and legal changes, *American behavioral scientist*, vol. 13, 1970, p. 585-593.

– C. MONDOU, La coopération décentralisée des collectivités territoriales, *Revue Lamy Collectivités territoriales*, mars 2007, p. 77-79.

– E. NAIM-GESBERT, Expertise scientifique et droit de l'environnement, in *Quel avenir pour le droit de l'environnement ?*, F. OST et S. GUTWIRTH (dir.), Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1996, p. 43-88.

– E. NAIM-GESBERT, Droit, expertise et société du risque, *RDP*, n° 1, 2007, p. 33-50.

– H. OBERDORFF, Le droit, la démocratie et la maîtrise sociale des technologies, *RDP*, n° 4, 1992, p. 983-1003.

– F. OST, Faut-il légiférer en matière d'environnement ?, *Cahiers de l'Ecole des Sciences Philosophiques et Religieuses*, n° 10, 1991, p. 63-117.

– F. OST, Le juste milieu. Pour une approche dialectique du rapport homme-nature, in *Images et usages de la nature en droit*, P. GÉRARD, F. OST, M. VAN DE KERCHOVE, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1993, p. 13-73.

– G. PALMER, New ways to make environmental law, *The American Journal of International Law*, vol. 86, 1992, p. 259-283.

– R. PASQUIER, Quand le local rencontre le global : contours et enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales, *RFAP*, n° 141, 2012, p. 167-182.

– C. PECQUEUR, Les sciences, auxiliaires du droit ?, in *Science ou justice ? Les savants, l'ordre et la loi, Autrement*, Série Mutations/Sciences en société, n° 145, mai 1994, p. 43-50.

– C. PERELMAN, La distinction du fait et du droit. Le point de vue du logicien, in *Le fait et le droit. Etudes de logique juridique*, Neuchâtel, Du Griffon, 1961, p. 269-277.

– R. POIRIER, Rationalité juridique et rationalité scientifique, in *Formes de rationalité en droit*, *APD*, tome 23, 1978, p. 11-34.

– M. POLLAK, La régulation technologique : le difficile mariage entre le droit et la technologie, *RFSP*, vol. 32, n° 2, avril 1982, p. 117-184.

- R.A. POSNER, The decline of law as an autonomous discipline: 1962-1987, *Harvard Law Review*, vol. 100, 1987, p. 761-780.
- E. REHBINDER, Precaution and sustainability: two sides of the same coin?, in *Un droit pour l'environnement, Mélanges en l'honneur de Wolfgang E. BURHENNE*, Gland, UICN, 1994, p. 93-101.
- R. ROMI, Science et droit de l'environnement : la quadrature du cercle, *AJDA*, 20 juin 1991, p. 432-438.
- M. SAGOFF, Ethics, Ecology, and the Environment integrating science and law, *Tennessee Law Review*, vol. 56, n° 1, 1988, p. 78-99.
- A. SERIAUX, Pouvoir scientifique, savoir juridique, in *Biologie, personne et droit, Droits*, n° 13, 1991, p. 61-66.
- L.H. TRIBE, Trial by mathematics: precision and ritual in the legal process, *Harvard Law Review*, vol. 84, n° 6, avril 1971, p. 1329-1393.
- L.H. TRIBE, Technology Assessment and the fourth discontinuity: the limits of instrumental rationality, *Southern California Law Review*, vol. 46, 1973, p. 617-660.
- H.P. VISSER'T HOOFT, Développement technologique et responsabilité envers les générations futures, in *Droit et science, APD*, tome 36, 1991, p. 31-47.
- M. VIVANT, Sciences et praxis juridique, *DS*, n° 16, 22 avril 1993, p. 109.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Michel DUROUSSEAU, Philippe BILLET, Agnès MICHELOT, Michel PRIEUR

ÉQUIPE DE PROJET

Philippe BILLET, Président de la SFDE, Professeur de droit public, Université Jean Moulin-Lyon 3.

Dominique BLANCHET, Maître de conférences HDR, Université des Antilles et de la Guyane.

Charles-Hubert BORN, Professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique).

Jean-Marie BRETON, Professeur de droit public à l'Université des Antilles et de la Guyane, Directeur du Centre de Recherches et d'Études Juridiques sur l'Environnement, le Tourisme et l'Aménagement, Université de la Guadeloupe.

Vincent de BRIANT, Docteur en droit, enseignant de l'Université Paris-Est Créteil.

Chantal CANS, Maître de conférences, Université du Maine.

Cendrine DELIVRE, Professeur de droit public, Université Paris 13.

Bernard DROBENKO, Professeur de droit public, Université du Littoral.

Michel DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, Chargé d'enseignement Master 2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques, Université de Strasbourg.

- R.A. POSNER, The decline of law as an autonomous discipline: 1962-1987, *Harvard Law Review*, vol. 100, 1987, p. 761-780.
- E. REHBINDER, Precaution and sustainability: two sides of the same coin?, in *Un droit pour l'environnement, Mélanges en l'honneur de Wolfgang E. BURHENNE*, Gland, UICN, 1994, p. 93-101.
- R. ROMI, Science et droit de l'environnement : la quadrature du cercle, *AJDA*, 20 juin 1991, p. 432-438.
- M. SAGOFF, Ethics, Ecology, and the Environment integrating science and law, *Tennessee Law Review*, vol. 56, n° 1, 1988, p. 78-99.
- A. SERIAUX, Pouvoir scientifique, savoir juridique, in *Biologie, personne et droit, Droits*, n° 13, 1991, p. 61-66.
- L.H. TRIBE, Trial by mathematics: precision and ritual in the legal process, *Harvard Law Review*, vol. 84, n° 6, avril 1971, p. 1329-1393.
- L.H. TRIBE, Technology Assessment and the fourth discontinuity: the limits of instrumental rationality, *Southern California Law Review*, vol. 46, 1973, p. 617-660.
- H.P. VISSER'T HOOFT, Développement technologique et responsabilité envers les générations futures, in *Droit et science, APD*, tome 36, 1991, p. 31-47.
- M. VIVANT, Sciences et praxis juridique, *DS*, n° 16, 22 avril 1993, p. 109.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Michel DUROUSSEAU, Philippe BILLET, Agnès MICHELOT, Michel PRIEUR

ÉQUIPE DE PROJET

Philippe BILLET, Président de la SFDE, Professeur de droit public, Université Jean Moulin-Lyon 3.

Dominique BLANCHET, Maître de conférences HDR, Université des Antilles et de la Guyane.

Charles-Hubert BORN, Professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique).

Jean-Marie BRETON, Professeur de droit public à l'Université des Antilles et de la Guyane, Directeur du Centre de Recherches et d'Études Juridiques sur l'Environnement, le Tourisme et l'Aménagement, Université de la Guadeloupe.

Vincent de BRIANT, Docteur en droit, enseignant de l'Université Paris-Est Créteil.

Chantal CANS, Maître de conférences, Université du Maine.

Cendrine DELIVRE, Professeur de droit public, Université Paris 13.

Bernard DROBENKO, Professeur de droit public, Université du Littoral.

Michel DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, Chargé d'enseignement Master 2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques, Université de Strasbourg.

Fernando LÓPEZ RAMÓN, Professeur en droit administratif, Université de Saragosse (Espagne).

Patrick JANIN, Maître de conférences de droit public, Université Lumière Lyon 2.

Agnès MICHELOT, Maître de conférences de droit public, Université de La Rochelle.

Marianne MOLINER-DUBOST, Maître de conférences de droit public (HDR), Institut de droit de l'environnement, Université Jean Moulin-Lyon 3.

Gérard MONÉDIAIRE, Professeur, Directeur du Centre de recherche interdisciplinaire sur le droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme, Université de Limoges.

Eric NAIM-GESBERT, Professeur, Université Paris Nord 13.

Michel PRIEUR, Président d'honneur de la SFDE, Professeur émérite, Directeur scientifique du CRIDEAU, Université de Limoges.

Rémi RADIGUET, Doctorant, Université de la Réunion.

Jochen SOHNLE, Maître de conférences de droit public (HDR), Université de Lorraine.

Lucile STAHL, Chercheur, Institut de droit de l'environnement, Université Jean Moulin-Lyon 3.

Jean UNTERMAIER, Professeur émérite de droit public, Université Jean Moulin-Lyon 3.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES PARIS, 20 SEPTEMBRE 2012 Sénat, Salle Gaston Monnerville

Présidence

Michel PRIEUR, Professeur émérite (Université de Limoges), Directeur scientifique du CRIDEAU-OMIJ, Président du CIDCE.

Exposés introductifs

Michel DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, chargé d'enseignement expert associé au Centre de Droit de l'Environnement (Université de Strasbourg) et Agnès MICHELOT, Maître de conférences de droit public (Université de La Rochelle), Co-directrice du CEJEP (EA 3170) et porteur du projet de recherche FREDD sur la « Clarification des compétences institutionnelles en matière d'environnement » pour le PRES Limousin-Poitou-Charentes.

Principes constitutionnels et principes généraux d'attribution des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine de l'environnement

Philippe BILLET, Professeur de droit public (Université Jean Moulin-Lyon 3), Directeur de l'Institut de Droit de l'Environnement de Lyon, Président de la SFDE et Michel

Fernando LÓPEZ RAMÓN, Professeur en droit administratif, Université de Saragosse (Espagne).

Patrick JANIN, Maître de conférences de droit public, Université Lumière Lyon 2.

Agnès MICHELOT, Maître de conférences de droit public, Université de La Rochelle.

Marianne MOLINER-DUBOST, Maître de conférences de droit public (HDR), Institut de droit de l'environnement, Université Jean Moulin-Lyon 3.

Gérard MONÉDIAIRE, Professeur, Directeur du Centre de recherche interdisciplinaire sur le droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme, Université de Limoges.

Eric NAIM-GESBERT, Professeur, Université Paris Nord 13.

Michel PRIEUR, Président d'honneur de la SFDE, Professeur émérite, Directeur scientifique du CRIDEAU, Université de Limoges.

Rémi RADIGUET, Doctorant, Université de la Réunion.

Jochen SOHNLE, Maître de conférences de droit public (HDR), Université de Lorraine.

Lucile STAHL, Chercheur, Institut de droit de l'environnement, Université Jean Moulin-Lyon 3.

Jean UNTERMAIER, Professeur émérite de droit public, Université Jean Moulin-Lyon 3.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES PARIS, 20 SEPTEMBRE 2012 Sénat, Salle Gaston Monnerville

Présidence

Michel PRIEUR, Professeur émérite (Université de Limoges), Directeur scientifique du CRIDEAU-OMIJ, Président du CIDCE.

Exposés introductifs

Michel DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, chargé d'enseignement expert associé au Centre de Droit de l'Environnement (Université de Strasbourg) et Agnès MICHELOT, Maître de conférences de droit public (Université de La Rochelle), Co-directrice du CEJEP (EA 3170) et porteur du projet de recherche FREDD sur la « Clarification des compétences institutionnelles en matière d'environnement » pour le PRES Limousin-Poitou-Charentes.

Principes constitutionnels et principes généraux d'attribution des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine de l'environnement

Philippe BILLET, Professeur de droit public (Université Jean Moulin-Lyon 3), Directeur de l'Institut de Droit de l'Environnement de Lyon, Président de la SFDE et Michel

DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, chargé d'enseignement expert associé au Centre de Droit de l'Environnement (Université de Strasbourg).

La co-administration dans le domaine de l'environnement

Vincent de BRIANT, Docteur en droit public, Chercheur au Laboratoire de recherche sur la gouvernance : Territoires et Communication (LARGOTEC, EA4688) (Université Paris Est Créteil).

La coopération décentralisée et la coopération transfrontalière en matière d'environnement

Agnès MICHELOT, Maître de conférences de droit public (Université de La Rochelle), Jochen SOHNLE, Maître de conférences de droit public (Université de Lorraine).

Débats

Table ronde - Expériences étrangères

Modératrice

Jacqueline MORAND-DEVILLER, Professeur émérite (Université Paris I Sorbonne).

Intervenants

Charles-Hubert BORN, Professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique), Fernando LÓPEZ-RAMÓN, Professeur à l'Université de Saragosse (Espagne).

Débats

Présidence

Michel DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, chargé d'enseignement expert associé au Centre de Droit de l'Environnement (Université de Strasbourg).

Territoires ultramarins et compétences environnementales

Lucile STAHL, Docteur en droit, Ingénieur de recherches (Institut de Droit de l'Environnement EA666) (Université Jean Moulin-Lyon 3) et Jean-Marie BRETON, Professeur de droit public (Université des Antilles et de la Guyane/Guadeloupe), Président de la section Caraïbes de la SFDE, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer (Paris).

Débats

Fiscalité, territoires et environnement

Cendrine DELIVRE, Professeure de droit public (Université Paris 13).

Programmation et planification dans le domaine de l'environnement

Patrick JANIN, Maître de conférences de droit public (Université Lumière-Lyon 2).

Veille et expertise environnementales

Eric NAIM-GESBERT, Professeur de droit public (Université de la Réunion).

Débats

Conclusion générale

Jean UNTERMAIER, Professeur émérite (Université Jean-Moulin-Lyon 3), Président de la SNPN, Maire de Montceaux-Ragny.

SÉMINAIRES DE TRAVAIL ET AUDITIONS

La SFDE a proposé à l'Université de la Rochelle, au PRES Limousin-Poitou-Charentes et à l'Université de Limoges de s'associer au projet de recherche mené avec le soutien du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Les séminaires de travail se sont tenus en région : Alsace, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Des réunions de travail ont eu lieu également à Paris ainsi qu'une journée d'auditions (17 mars 2011) ouverte aux représentants des têtes de réseaux nationaux auxquelles un questionnaire avait aussi été adressé : Assemblée des Communautés de France, Association des Communautés Urbaines de France, Association des Départements de France, Association des Maires de France, Association des Régions de France, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie/CGEDD, Ministère de l'Intérieur/DGCL, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédération des Parcs naturels régionaux, France Nature Environnement ainsi que des parlementaires. Du fait d'une conjonction de dates indépendantes de la volonté des organisateurs et liée elle-même à la tenue simultanée d'autres rencontres à portée nationale, ces auditions n'ont pas rencontré l'écho qu'elles auraient pu avoir, privant de ce fait l'équipe de projet du regard de plusieurs acteurs de l'environnement sur le futur envisagé ou souhaité.

Réunion de lancement Paris : 24 juin 2010.

Séminaires de travail² :

- Limoges : 15 septembre 2010.
- Oléron : 17 septembre 2010.
- Saint-Yrieix-la-Perche : 27 et 28 janvier 2011.
- Weiterswiller : 12 et 13 mai 2011.
- Arès : 1^{er} et 2 septembre 2011.
- Saint-Yrieix-la-Perche : 26 et 27 avril 2012.
- Paris : 30 octobre 2012.

2. Remerciements pour avoir offert d'excellentes conditions pour le déroulement des séminaires de travail et pour leur accueil si sympathique à : Vincent de BRIANT, Clarisse et Michel DUROUSSEAU, Chantal et Roger CANS, Bernadette et Michel PRIEUR.

DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, chargé d'enseignement expert associé au Centre de Droit de l'Environnement (Université de Strasbourg).

La co-administration dans le domaine de l'environnement

Vincent de BRIANT, Docteur en droit public, Chercheur au Laboratoire de recherche sur la gouvernance : Territoires et Communication (LARGOTEC, EA4688) (Université Paris Est Créteil).

La coopération décentralisée et la coopération transfrontalière en matière d'environnement

Agnès MICHELOT, Maître de conférences de droit public (Université de La Rochelle), Jochen SOHNLE, Maître de conférences de droit public (Université de Lorraine).

Débats

Table ronde - Expériences étrangères

Modératrice

Jacqueline MORAND-DEVILLER, Professeur émérite (Université Paris I Sorbonne).

Intervenants

Charles-Hubert BORN, Professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique), Fernando LÓPEZ-RAMÓN, Professeur à l'Université de Saragosse (Espagne).

Débats

Présidence

Michel DUROUSSEAU, Vice-président de la SFDE, chargé d'enseignement expert associé au Centre de Droit de l'Environnement (Université de Strasbourg).

Territoires ultramarins et compétences environnementales

Lucile STAHL, Docteur en droit, Ingénieur de recherches (Institut de Droit de l'Environnement EA666) (Université Jean Moulin-Lyon 3) et Jean-Marie BRETON, Professeur de droit public (Université des Antilles et de la Guyane/Guadeloupe), Président de la section Caraïbes de la SFDE, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer (Paris).

Débats

Fiscalité, territoires et environnement

Cendrine DELIVRE, Professeure de droit public (Université Paris 13).

Programmation et planification dans le domaine de l'environnement

Patrick JANIN, Maître de conférences de droit public (Université Lumière-Lyon 2).

Veille et expertise environnementales

Eric NAIM-GESBERT, Professeur de droit public (Université de la Réunion).

Débats

Conclusion générale

Jean UNTERMAIER, Professeur émérite (Université Jean-Moulin-Lyon 3), Président de la SNPN, Maire de Montceaux-Ragny.

SÉMINAIRES DE TRAVAIL ET AUDITIONS

La SFDE a proposé à l'Université de la Rochelle, au PRES Limousin-Poitou-Charentes et à l'Université de Limoges de s'associer au projet de recherche mené avec le soutien du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Les séminaires de travail se sont tenus en région : Alsace, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Des réunions de travail ont eu lieu également à Paris ainsi qu'une journée d'auditions (17 mars 2011) ouverte aux représentants des têtes de réseaux nationaux auxquelles un questionnaire avait aussi été adressé : Assemblée des Communautés de France, Association des Communautés Urbaines de France, Association des Départements de France, Association des Maires de France, Association des Régions de France, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie/CGEDD, Ministère de l'Intérieur/DGCL, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédération des Parcs naturels régionaux, France Nature Environnement ainsi que des parlementaires. Du fait d'une conjonction de dates indépendantes de la volonté des organisateurs et liée elle-même à la tenue simultanée d'autres rencontres à portée nationale, ces auditions n'ont pas rencontré l'écho qu'elles auraient pu avoir, privant de ce fait l'équipe de projet du regard de plusieurs acteurs de l'environnement sur le futur envisagé ou souhaité.


Réunion de lancement Paris : 24 juin 2010.

Séminaires de travail² :

- Limoges : 15 septembre 2010.
- Oléron : 17 septembre 2010.
- Saint-Yrieix-la-Perche : 27 et 28 janvier 2011.
- Weiterswiller : 12 et 13 mai 2011.
- Arès : 1^{er} et 2 septembre 2011.
- Saint-Yrieix-la-Perche : 26 et 27 avril 2012.
- Paris : 30 octobre 2012.

2. Remerciements pour avoir offert d'excellentes conditions pour le déroulement des séminaires de travail et pour leur accueil si sympathique à : Vincent de BRIANT, Clarisse et Michel DUROUSSEAU, Chantal et Roger CANS, Bernadette et Michel PRIEUR.

Maquette : Thierry Courreau


 Fabregue imprimeur

B.P. 10 - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

N° d'imprimeur 13920-8-2013

Dépôt légal : août 2013

Maquette : Thierry Courreau

 Fabregue imprimeur

B.P. 10 - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

N° d'imprimeur 13920-8-2013

Dépôt légal : août 2013

